

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°13/2025

Objet :

**Nombre de postes
d'adjoints**

**Certifié exécutoire
par le Maire, le**

18/03/25



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 28 février, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 24 février 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Magalie BOUTEMY, Bernard FIEF, Manuella BERNASINSKI, Benjamin DALLE, Nathalie BISSETTE, Arnaud BARBET, Juliette DUNAJSKI, Luc ADAMS, Anaëlle VERHAEGHE.

Absents excusés : Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD.

Procuration :

Laurent MUCHEMBLED donne procuration à Anne-Marie BARBIER

Secrétaire : Bruno VIENNE

La séance ouverte, Monsieur le Maire rappelle l'article L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT qui dispose que le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil au maximum soit dans la commune, cinq, le minimum étant d'un.

Il propose de reconduire les deux postes d'adjoints précédemment créés et de le voter à main levée (pour deux postes : oui ou non).

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée décide de la reconduction des deux postes d'adjoints précédemment créés.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT
SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

PRÉFECTURE DU PAS DE CALAIS
Direction de la citoyenneté
et de la légalité

10 MARS 2025

ARRIVÉE

Le Maire,
Eugène DELAMBRE

